



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 9 décembre 2013

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance.
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure.
-1600, avenue Émile-Journault - lot 2497293 du Cadastre du Québec : autoriser l'implantation d'équipements récréatifs ainsi qu'une clôture de 3,65 mètres de hauteur au lieu de 0,9 mètre, dans le but d'aménager un terrain de basketball en cour avant et en partie sur le domaine public (40.01).
- 10.04** Période de questions du public.
- 10.05**
 - a) Arrondissement de Lachine : Résolution CA13 190309 intitulée « Résolution concernant Aéroports de Montréal (ADM) »;
 - b) Aéroport de Montréal (ADM) : Accusé de réception adressé au maire de l'arrondissement de Lachine, monsieur Claude Dauphin, relativement à la résolution CA13 190309;
 - c) Le conseiller Harout Chitilian dépose la pétition concernant le Plan directeur du développement des berges (PDDB), version préliminaire 2013 et le bout de la rue Notre-Dame-des-Anges.
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2013.
- 10.07** Approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaires du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville tenues les 9 et 19 septembre et le 25 novembre 2013.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver la convention à intervenir entre la Ville de Montréal et PRÉVENTION DU CRIME AHUNTSIC/CARTIERVILLE pour l'enlèvement des graffitis sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour une période de trois ans, se terminant le 31 décembre 2016, et octroyer une contribution financière annuelle de 90 000 \$, toutes taxes comprises, pour une somme totale de 270 000 \$.

- 20.02** Approuver la convention à intervenir avec l'organisme ÉCO-QUARTIER CARTIERVILLE (Ville en vert) pour la réalisation du programme Éco-quartier dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour une période de trois ans, soit du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016 et octroyer une contribution financière annuelle de 378 900 \$, toutes taxes comprises, pour une somme totale de 1 136 700 \$.
- 20.03** Approuver les conventions à intervenir avec différents organismes pour une période de trois ans, se terminant le 31 décembre 2016, et octroyer des contributions financières totalisant 806 364 \$ pour l'année 2014.
- 20.04** Approuver les conventions à intervenir avec différents organismes pour la réalisation d'activités de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, pour une période d'un an, se terminant le 31 décembre 2014, et octroyer des contributions financières totalisant 70 000 \$.
- 20.05** Octroyer une contribution financière de 35 000 \$ à FESTIBLUES INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, pour l'année 2014, dans le cadre de la convention en vigueur se terminant le 31 décembre 2014.
- 20.06** Octroyer une contribution financière de 27 864 \$ à LOISIRS DE L'ACADIE DE MONTRÉAL, pour l'année 2013, dans le cadre de sa convention en vigueur se terminant le 31 décembre 2013.
- 20.07** Octroyer une contribution financière additionnelle de 5 000 \$ à L'UNION DES FAMILLES D'AHUNTSIC INC., pour l'année 2014, pour aider l'organisme à assumer les coûts de l'entretien sanitaire du Centre UFA.
- 20.08** Approuver le bail par lequel la Ville de Montréal loue de la FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, pour une période de deux ans, à compter du 1er janvier 2014, des locaux d'une superficie de 554,28 m² au sous-sol de l'immeuble situé au 10007, rue Parthenais, à des fins d'activités communautaires et de loisirs pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour un loyer total de 47 450 \$, non taxable.
- 20.09** Approuver le renouvellement du bail par lequel la Ville de Montréal loue de la COMMUNAUTÉ TAMOULE CATHOLIQUE (MONTRÉAL), pour une période de deux ans, à compter du 1er janvier 2014, des locaux d'une superficie de 1 041,6 m² au sous-sol de l'immeuble situé au 9400, rue Lajeunesse, à des fins d'activités communautaires et de loisirs pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour un loyer total 76 900,46 \$, non taxable.
- 20.10** Accorder un contrat à MICHEL GOHIER LTÉE pour la fourniture et l'installation d'un épandeur détachable pour camion multimode, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13143 et autoriser à cette fin une dépense maximale de 42 256,55 \$, toutes taxes comprises - 2 soumissionnaires.
- 20.11** Accorder un contrat à CENTRE DU PNEU GOUNOD INC. pour la fourniture d'un service d'entretien mécanique pour une flotte de 15 véhicules légers appartenant à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour une période de deux ans, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 13-13199, et autoriser à cette fin une dépense totale de 71 625,98 \$, toutes taxes comprises - 2 soumissionnaires.
- 20.12** Accorder un contrat à J. RENÉ LAFOND INC. pour la fourniture d'un tracteur compact articulé à voie étroite avec accessoires, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13052, et autoriser à cette fin une dépense maximale de 83 811,03 \$, toutes taxes comprises - 2 soumissionnaires.

- 20.13** Accorder un contrat à EXPROLINK INC. pour la fourniture d'une voiturette aspirateur, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12802 (entente d'approvisionnement : 870034) et autoriser à cette fin une dépense maximale de 75 308,63 \$, toutes taxes comprises - 1 soumissionnaire.
- 20.14** Accorder un contrat à ALTEC INDUSTRIES LTD pour la fourniture et l'installation d'un engin élévateur à nacelle de 52 pieds de hauteur et d'une carrosserie sur camion (285-14074) fourni par la Ville, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13111 et autoriser à cette fin une dépense maximale de 236 484,03 \$, toutes taxes comprises - 1 soumissionnaire.
- 20.15** Accorder un contrat à EXCAVATIONS VIDOLO LIMITÉE pour le transport de déchets par conteneurs pour une période de cinq ans, soit à compter du 1er janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2018, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13008 comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant et autoriser à cette fin une dépense totale approximative de 1 358 991,85 \$, toutes taxes comprises - 4 soumissionnaires.
- 20.16** Accorder un contrat à LES SERVICES MONDE VERT INC. pour la collecte des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants valorisables et non-valorisables dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à compter du 1er janvier 2014 jusqu'au 30 novembre 2018, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13292, et autoriser à cette fin une dépense approximative de 1 229 208,07 \$, toutes taxes comprises, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant – 2 soumissionnaires.
- 20.17** Accorder un contrat à LES SURFACES SÉCURITAIRES CARPELL INC. pour la fourniture et l'installation d'un revêtement de gazon synthétique pour le terrain de soccer au parc D'Auteuil, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2013-008 et autoriser à cette fin une dépense totale de 464 189,29 \$, toutes taxes comprises – 4 soumissionnaires.
- 20.18** Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal d'autoriser un virement budgétaire du PTI 2014-2016 (année 2014) de la Direction des stratégies et transactions immobilières vers le PTI de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour un montant de 81 226,81 \$ et accorder un contrat à GROUPE ORTAM INC. pour l'exécution de travaux de démantèlement d'un réservoir d'huile souterrain, la réhabilitation environnementale des sols et la réfection de la ruelle de l'édifice Albert-Dumouchel, situé au 10300, rue Lajeunesse (phase 2), au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2013-013 et autoriser à cette fin une dépense totale de 84 919,78 \$, toutes taxes comprises - 11 soumissionnaires.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1er au 31 août 2013.
- 30.02** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1er septembre au 31 octobre 2013.
- 30.03** Disposer à titre gratuit de matériel informatique désuet en faveur de l'organisme à but non lucratif OPEQ (Ordinateurs pour écoles du Québec) dans le cadre de l'entente entre cet organisme et la Ville de Montréal.

- 30.04** Approuver les dépenses relatives à des services d'utilités publiques prévus dans une entente d'achat négociée par la Direction de l'approvisionnement du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles ainsi que celles reliées à la facturation interne pour l'année 2014 et autoriser à cette fin une dépense de 10 010 100 \$.
- 30.05** Octroyer des contributions financières totalisant 2 000 \$ aux organismes suivants : ASSOCIATION DES BRAVES D'AHUNTSIC INC. (500 \$), ASSOCIATION RÉCRÉOCULTURELLE AHUNTSIC-CARTIERVILLE (500 \$), CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE BORDEAUX-CARTIERVILLE (500 \$) et SERVICE DES LOISIRS ST-ISAAC-JOGUES DU DOMAINE ST-SULPICE (500 \$) pour la réalisation des fêtes d'hiver en 2014.
- 30.06** Mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour intenter une action contre CONSTRUCTION IREBEC INC. (anciennement connue sous le nom de Mivela construction inc.) et contre la caution, La Garantie, compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord, en recouvrement de dommages.

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 1600, avenue Émile-Journault, l'implantation d'équipements récréatifs ainsi qu'une clôture de 3,65 mètres de hauteur au lieu de 0,9 mètre, dans le but d'aménager un terrain de basketball en cour avant et en partie sur le domaine public - Lot 2497293 du Cadastre du Québec.
- 40.02** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcooliques, l'utilisation de barbecues mobiles, la tenue de cérémonies religieuses, la tarification sur un site et l'installation de bannières.
- 40.03** Déposer et transmettre au ministère des Transports du Québec le rapport des dépenses d'entretien du tronçon de la Route verte dans l'arrondissement, dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte.
- 40.04** Accepter la somme de 23 163 \$ que le propriétaire du terrain situé sur le côté sud du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest de la rue Henri-D'Arles, doit transmettre à la Ville en vertu du Règlement sur les opérations cadastrales (R.R.V.M., chapitre O-1) (frais de parcs).
- 40.05** Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'année 2014.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser l'occupation du rez-de-chaussée de l'immeuble portant les numéros 438-440, boulevard Gouin Est, à des fins de bureaux - Lot 1995775 du Cadastre du Québec - Zone 0256.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la transformation des deux derniers étages du bâtiment portant les numéros 9300 à 9340, boulevard Saint-Laurent, à des fins d'habitation et l'aménagement d'une terrasse paysagée au niveau du sol dans la cour latérale nord - angle nord-ouest de la rue Chabanel - Zone 0413.
- 40.08** Adopter un Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2014.

- 40.09** Adopter un Règlement autorisant un emprunt de 3 300 000 \$ pour la réalisation du programme d'aménagement et de réaménagement des parcs.
- 40.10** Adopter un Règlement autorisant un emprunt de 6 942 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière.
- 40.11** Adopter d'un Règlement autorisant un emprunt de 570 000 \$ pour l'acquisition de mobilier urbain.
- 40.12** Adopter un Règlement autorisant un emprunt de 4 650 000 \$ pour la réalisation du programme de protection des bâtiments.
- 40.13** Adopter un Règlement autorisant un emprunt de 3 300 000 \$ pour l'acquisition du matériel roulant.
- 40.14** Adopter un Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Promenade Fleury pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014 et imposant une cotisation.
- 40.15** A) Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un Règlement de concordance modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de modifier les dispositions sur les antennes (dossier en référence 1134039010).
B) Adopter un projet de Règlement de concordance modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin de modifier les dispositions sur les antennes (dossier en référence 1134039010).
- 40.16** A) Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (dossier en référence 1134039011).
B) Adopter un projet de règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (dossier en référence 1134039011).
- 40.17** Recommander au conseil d'agglomération d'entériner les nominations de deux représentants élus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Procéder à la nomination de trois membres du conseil d'arrondissement à titre de président, de vice-président et de membre suppléant du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat de deux ans.
- 51.02** Désigner le maire suppléant de l'arrondissement pour les mois de janvier, février, mars et avril 2014.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 7 août et du 4 septembre 2013.
- 70.02** Affaires nouvelles
- 70.03** Levée de la séance